LORRY-MARDIGNY

Tableau des Servitudes d'utilité Publique affectant l'occupation du sol

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Eglise St Laurent de Mardigny (Parties subsistantes du XIIème siècle, intégrant les façades et la toiture du chœur actuel "anciens porche et tour" inscrites à l'I.S.M.H. le 04.07.1987).	Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Eglise de LORRY classée M.H. le 09/07/1889. Château et parc de LORRY inscrits en totalité, y compris les murs de clôture par arrêté préfectoral du 29.6.1993.	Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Château de Mardigny (Façades, toitures des communs Nord et Sud, ruines de la tour S.O., douves et pont) inscrits le 09/11/1984.	Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Château de Mardigny (Tour carrée, façades et toitures du bâtiment d'habitation, tourelle accollée à l'angle N.O. de ce bâtiment classés M.H. le 19.09.1963.	Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales.	Article L. 20 du Code de la santé publique. Décret n° 61-859 du 1er Août 1961, modifié par le décret n° 67-1093 du 15 Décembre 1967.	Trois sources à LORRY MARDIGNY, D.U.P. par A.P. du 13.02.1997, modifié par arrêté préfectoral du 20.03.1997.	Agence régionale de santé Grand-Est Délégation territoriale de Moselle 4 rue des messageries 57045 METZ Cedex 1

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne H.T.A. 17,5 KV FEY-MARDIGNY, arrêté préfectoral du 14.01.1980. Ligne H.T.A. 17,5 KV LORRY-MARDIGNY- CHEMINOT, arrêté préfectoral du 15.01.1990.	RESEDA Service Distribution 2bis rue Ardant du Picq - B.P. 10102 - 57014 METZ Cedex 01